

## L'édito de l'équipe

VITA a déjà permis de capitaliser plusieurs bonnes pratiques et de matérialiser le centre ressources et d'appui au travers de l'Espace de travail collaboratif VITA. D'ici avril 2008, l'enjeu est maintenant de préparer le lancement de VITA « deuxième génération », en renforçant notamment la transversalité, la territorialisation et l'ouverture partenariale du centre de ressources.

### Une montée en puissance du projet

Depuis mars 2007, l'appui aux projets territoriaux a gagné en précision. Parmi les apports récents :

- L'accompagnement à une stratégie partenariale en matière de clause sociale dans les marchés publics sur le Pays de Redon et Vilaine et à Nanterre, auprès de SIAE et avec les Maisons de l'Emploi de leurs territoires ;
- L'appui à la mise en œuvre d'une étude de la demande en services de proximité des salariés et des entreprises d'une zone d'activité auprès d'un Chantier d'insertion à Salon-de-Provence ;
- l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur l'enjeu de l'égalité des chances entre femmes et hommes mobilisant plusieurs structures d'insertion des bassins d'emploi de Saint-Nazaire, de Rennes et de Nanterre ;
- le soutien à la réalisation d'une étude d'opportunité sur la création d'une activité de maraîchage biologique auprès d'une association intermédiaire sur le Pays de Vannes.

L'implication des partenaires des acteurs de l'insertion dans nos travaux n'a cessé de se renforcer. Le Conseil Général du Pas-de-Calais a ainsi contribué aux réflexions lancées sur le partenariat entre SIAE et collectivités, proposant mutualisation et essaimage à partir de son dispositif de mobilisation des AI du département sur la suppléance de personnels TOS<sup>1</sup> des collègues.

### De nouvelles perspectives

Un nouveau groupe de travail sur les « spécificités de l'IAE dans la création d'activités » s'est constitué (cf. p.2) en vue d'explorer les méthodes et les outils mobilisables, de l'étude d'opportunité à l'élaboration du plan d'affaire, enrichis des spécificités de l'économie solidaire.

Une nouvelle session de la formation « Stratégie et développement territorial » s'ouvrira à l'automne, à destination des acteurs des projets territoriaux VITA et de tous ceux qui souhaitent rejoindre la dynamique.

La prochaine rencontre nationale VITA aura lieu le 4 octobre 2007 à Paris. Elle fera un nouveau point d'étape sur les productions et les expériences en cours, et donnera la priorité aux temps de débats et d'échanges entre participants.

La rentrée sera également marquée par le lancement de l'évaluation participative du projet VITA. En associant toutes les parties prenantes sur plusieurs mois, elle aura pour objet de mesurer les points forts et les faiblesses de VITA et d'identifier des axes de progrès à amorcer. Elle contribuera également à sensibiliser les acteurs impliqués aux enjeux des pratiques évaluatives.

Plusieurs sollicitations nous sont d'ailleurs parvenues en termes d'appui à l'évaluation de projets territoriaux : comment faire de l'évaluation un levier de réflexion collective en vue d'améliorer le projet et les pratiques ? Comment utiliser l'évaluation pour convaincre partenaires et financeurs du résultat des actions menées ? VITA va traiter cette question en construisant des outils concrets.

### La question du travail au cœur des débats électoraux

Des engagements forts ont été pris pour l'emploi. Des réformes vont rapidement s'engager et les soutiens et résistances s'organiser. Dans une société de plus en plus individualiste, les prochaines années articuleront, plus ou moins bien, garanties collectives et parcours individualisés vers l'insertion et l'emploi. Elles feront place, plus ou moins bien, à l'innovation et à la responsabilisation sur les territoires. Le paysage de l'insertion risque en tout cas d'évoluer considérablement dans un proche avenir.

L'économie sociale et solidaire, qui représente pourtant 12% des emplois en France, n'a guère eu de place dans ces débats. Pour les acteurs qui la composent, l'enjeu est désormais de préparer les élections municipales de 2008 et régionales de 2010. Il s'agit de revendiquer pleinement le rôle et la pertinence de l'économie sociale et solidaire au sein d'une économie plurielle, en mettant notamment en exergue qu'elle est porteuse d'insertion et d'emplois, créatrice de services de proximité et élément moteur du développement local. VITA et les dynamiques partenariales impulsées par les acteurs de l'insertion sur les territoires s'inscrivent pleinement dans cette perspective.

<sup>1</sup> Personnels Techniciens, Ouvriers et de Services dont la gestion a été transférée aux Départements (pour les collèges) et aux Régions (pour les lycées) en vertu des lois relatives à la décentralisation.

# VITA : où en est-on ?

## Les suites de la Rencontre nationale VITA du 30 mars 2007

65 participants (acteurs de l'insertion, moteurs au sein des projets territoriaux VITA, leurs partenaires sur les territoires ainsi que les partenaires régionaux et nationaux du projet) ont contribué à la réussite de la Rencontre Nationale VITA qui s'est tenue le 30 mars 2007 à Paris.

Les groupes de travail VITA déjà lancés ont présenté les appuis, productions d'outils et expérimentations qu'ils engageaient. A l'issue des ateliers d'ouverture, certains d'entre eux se sont élargis, d'autres ont été créés. (Cf. comptes rendus des ateliers disponibles sur le site Internet du COORACE : <http://www.coorace.org>, rubrique « VITA »).

**Point d'étape, suite aux réunions qui se sont tenues depuis le 30 mars :**

### Commande publique responsable :

**Accompagnement :** Patrick Loquet (Réseau 21)

### Chantiers lancés :

- Valeur ajoutée des SIAE dans la mise en place et le renforcement de dispositifs partenariaux de gestion des clauses sociales du code des marchés publics.
- Conventionnement avec les collectivités : Mobilisation des AI pour la suppléance des personnels TOS des collèges à partir de l'expérience du Conseil Général du Pas-de-Calais ; pratiques innovantes de contractualisation hors marchés publics.
- Spécificités et complémentarités entre SIAE dans la mise en œuvre des clauses sociales : ETTI face à l'arrivée des ETT dans les clauses insertion à partir de l'expérience de Nantes Métropole ; ACI entre marché et intérêt général ; AI et nécessité d'une offre de service globale, etc.
- Valorisation de l'offre de services des SIAE sur les territoires.

**Prochaines échéances :** 4<sup>ème</sup> réunion le 4 juillet à Paris et 5<sup>ème</sup> réunion le 10 septembre à Paris.

### Services de proximité et territoire :

**Accompagnement :** Guy Michel (Agence pour le Développement des Services de Proximité – ADSP)

### Chantiers lancés :

- Expérimentation d'une analyse conjointe de la demande en services sur un territoire à partir du projet territorial porté par l'Espace Centremploi (Bouches-du-Rhône).
- Contractualisation du partenariat entre acteurs pourvoyeurs de services sur un territoire, en lien avec l'analyse de la demande sur le territoire à partir du projet territorial porté par A.I.R. (Deux-Sèvres).

**Prochaines échéances :** 4<sup>ème</sup> réunion le 18 juin à Paris et 5<sup>ème</sup> réunion le 12 septembre à Paris.

### Egalité des chances femmes/hommes et territoire :

**Accompagnement :** Françoise Le Verge (PERFEGAL) et Rozenn Le Vaillant (Extra Muros)

### Chantiers lancés :

- Sensibilisation à l'approche genrée, en articulation avec les problématiques d'insertion socio professionnelle.
- Accompagnement à la réalisation d'un état des lieux interne et externe auprès de l'AMSC (Association des usagers de la Maison des Squares à Rennes) et d'ESSOR (Hauts-de-Seine).

**Production en cours :** Méthodologie de diagnostic de la problématique de l'égalité des chances entre femmes et hommes au service de projets de développement territorial.

**Prochaines échéances :** 4<sup>ème</sup> réunion le 11 septembre en Loire Atlantique.

### Spécificités de l'IAE dans la création d'activités - nouveauté !

**Accompagnement :** Nicolas Philippe (Extra Muros)

### Les objectifs fixés :

- Conduire une étude de faisabilité sur des projets ayant une vocation de développement territorial.
- Conduire une étude de marché dans une approche d'économie solidaire.
- Mobiliser des financements solidaires.

**Prochaines échéances :** 1<sup>ère</sup> réunion le 26 juin 2007 à Rennes.

### Pôles de développement territorial la capitalisation continue...

**Accompagnement :** COORACE / Extra Muros

### Le chantier déjà lancé :

- Analyse croisée des processus de structuration de Pôles de développement territorial à l'initiative d'acteurs de l'IAE, à partir des projets territoriaux du Groupe ICTASYS (Isère), du Groupe ARCHER (Romans) et de la BISE (cf. p.4 et 5) portée par l'ALCG (Jura).

**Production en cours :** Capitalisation des leviers, freins et dynamiques à l'œuvre au sein de pôles dont l'IAE est à l'initiative.

**Prochaines échéances :** Point d'étape lors de la Rencontre nationale VITA du 4 octobre à Paris.

## Agenda :

### Prochaine Rencontre nationale VITA 2007

Le 4 octobre 2007 à Paris. Nous ferons un nouveau point d'étape sur les productions en cours d'élaboration. Nous reviendrons également sur l'enjeu de la pérennisation du Centre de ressources et d'appui au regard de l'évaluation et de la territorialisation de la dynamique VITA.

### Formations « Stratégie et développement territorial » programmées au 2<sup>nd</sup> semestre 2007

- Formation – action (2+2 jours) : 25 - 26 septembre (1<sup>ère</sup> partie) et 4 - 5 décembre (2<sup>ème</sup> partie).
- Formation courte (1 jour) : 13 décembre 2007.

Les dossiers de candidature individuels sont téléchargeables sur l'Espace de travail collaboratif VITA <http://www.vita-ressources.org> (en cliquant sur les dates de la formation) et sur le site Internet du COORACE <http://www.coorace.org>, « VITA » « Actualités du projet VITA ».

## Rappel :

Les acteurs impliqués dans la dynamique VITA peuvent contribuer à l'ensemble des productions collectives en cours et accéder aux outils mobilisés, pratiques identifiées et agendas des groupes de travail sur l'espace de travail collaboratif VITA (<http://www.vita-ressources.org>).

*Entretien avec Jean-Luc BROSSAS, Délégué régional, et Typhaine LESSELINGUE, Chargée de développement au sein de l'Association Régionale études et chantiers Bretagne Pays de la Loire.*



## Promouvoir le développement d'éco activités en milieu rural

*Le mouvement études et chantiers promeut une participation citoyenne active au développement des territoires<sup>1</sup>. Comment votre association régionale s'inscrit-elle dans ce projet collectif ?*

C'est à partir des chantiers de bénévoles que le mouvement études et chantiers s'est implanté en Bretagne en 1972. L'Association régionale études et chantiers Bretagne est devenue indépendante dix ans plus tard et s'est élargie aux Pays de la Loire en 1999.

Comme le mouvement national, son évolution a été marquée par l'apparition du chômage des jeunes dans la seconde moitié des années 1970. Nous avons démontré notre capacité à mobiliser les jeunes sur des activités productives et notre compétence dans l'encadrement pédagogique et nous souhaitons être force de propositions face à ce nouvel enjeu. Notre association régionale s'est particulièrement investie dans le développement de l'IAE. L'encadrement de chantiers d'insertion représente aujourd'hui plus de 80% de notre activité. Cependant, nous sommes toujours restés fidèles au projet d'éducation populaire et d'ancrage territorial du mouvement<sup>2</sup>.

*Votre positionnement est distinct de celui d'un réseau régional qui fédère des structures autonomes. Pourriez-vous nous préciser la nature de votre offre de services ?*

Notre cœur de métier est l'accompagnement des acteurs du territoire, tout particulièrement les collectivités, dans la définition de leurs besoins en aménagement des espaces ruraux et urbains, en restauration du patrimoine bâti ou naturel, et la mobilisation de ces activités d'intérêt général au service du développement personnel de chacun et de l'insertion socio professionnelle.

Notre équipe de 35 salariés permanents (répartis sur 5 départements, siège social à Rennes) intervient en appui aux porteurs de projets (collectivités territoriales, associations, etc.). Elle propose ses compétences dans l'ingénierie de projets de construction, de projets environnementaux et plus largement de développement local, et dans l'encadrement de projets d'insertion. Nous encadrons plus de 160 salariés en insertion sur une quinzaine de territoires, situés essentiellement dans quatre départements : Ille et Vilaine, Côtes d'Armor, Mayenne et Sarthe. Cet ancrage territorial, que nous souhaitons renforcer, se développe au gré des sollicitations de porteurs de projets et de nos propres initiatives.

Nous travaillons aujourd'hui à diversifier nos activités, notamment pour répondre aux difficultés rencontrées par l'insertion professionnelle en milieu rural. Nous nous investissons ainsi pleinement dans le développement local solidaire et durable par le soutien à l'émergence d'éco activités.

*Qu'entendez-vous par « développement local solidaire et durable » et quelles sont les « éco activités » que vous souhaitez contribuer à développer ?*

Nous constatons qu'en milieu rural, les activités économiques pouvant servir de débouchés aux personnes en parcours d'insertion sont de plus en plus rares et que le soutien des partenaires publics n'est plus à la hauteur de l'enjeu. Nous voulons donc contribuer directement au développement d'activités économiques endogènes en nous appuyant sur les principes du développement solidaire et durable :

- **solidaire**, car notre intervention repose sur le maillage entre acteurs hétérogènes (acteurs publics, associations, entrepreneurs sociaux) et sur la mutualisation des ressources financières (subventions des collectivités, chiffre d'affaire, contributions en nature) et productives (notre capacité d'ingénierie, les compétences spécifiques de nos partenaires, la force productive des salariés en insertion, le bénévolat, etc.) ;
- **durable**, car ces projets actionnent les leviers environnementaux, sociaux et économiques qui, seuls, peuvent permettre de répondre aux enjeux de développement de nos territoires à long terme.

Avec cette valeur ajoutée, nous voulons investir des secteurs d'activité à fort potentiel de développement économique : agriculture, tourisme et services de proximité notamment.

*C'est justement l'objet de votre accompagnement auprès de l'association Culture Bio pour la mise en place d'un « éco pôle » sur Guichen, en Ille et Vilaine. En quoi consiste votre appui et qu'en retirez-vous au regard de votre propre projet associatif ?*

Guichen est situé en milieu rural, au cœur du Pays des Vallons de Vilaine. Fortement implantée depuis une quinzaine d'années, Culture bio y promeut des initiatives en faveur d'un développement durable et éthique. Elle a acquis une renommée régionale par le Salon

## Paroles d'acteurs

« Ille et bio ». Elle développe également des activités permanentes : jardins pédagogiques, actions de sensibilisation et de formation, groupement d'achat auprès de producteurs d'agriculture biologique, etc. Forte du soutien des collectivités partenaires, en particulier de la commune qui met à sa disposition un terrain, Culture Bio a voulu inscrire cette dynamique dans la durée par la création d'un pôle durable de soutien aux activités à dimension écologique et éthique. Le pôle doit accueillir un magasin pilote s'appuyant sur un réseau de points de vente locaux, un centre de ressources qui sera un point d'accès à l'information, à la formation et au conseil, ainsi qu'un lieu d'accueil et d'hébergement.

Dans ce cas précis, l'appui en ingénierie d'études et chantiers s'inscrit dans le cadre d'un financement du programme européen EQUAL<sup>3</sup>. Nous avons accompagné le montage partenarial et financier du projet et soutenons aujourd'hui la dynamique de formalisation des attentes en terme d'éco-habitat. La construction devrait être lancée en 2008 et doit mobiliser un chantier d'insertion local et un chantier formation que nous pourrions encadrer. Propriétaire et coordinateur, Culture Bio devra identifier et accompagner les porteurs de projets qui s'établiront sur les différentes activités de l'éco pôle. Enfin, nous envisageons de travailler à une mobilisation des acteurs de l'insertion autour des activités du pôle.

*Par l'intermédiaire du réseau CHANTIER Ecole et de l'UNAREC, vous avez répondu présents dès le lancement de la dynamique VITA. Pourquoi ?*

Nos attentes concernent précisément l'appui à la création d'éco activités en lien avec les enjeux de l'insertion socio professionnelle en milieu rural. Un premier volet relève de l'ouverture partenariale.

Nous avons entamé avec le COORACE Bretagne une réflexion sur la promotion des activités à dimension « bio » dans les services aux particuliers. L'objectif est d'introduire dans la culture des associations intermédiaires et dans leurs relations avec leurs salariés et leurs clients des préoccupations écologiques. Nous voulons également monter des partenariats avec des SIAE qui souhaitent créer des activités économiques permanentes en milieu rural. Enfin, l'enjeu de la multi-activité nous paraît essentiel, notamment pour les femmes d'agriculteurs, et nous souhaiterions réfléchir avec d'autres à la création d'un chantier d'insertion et/ou de formation sur la « création d'activités » avec une réflexion sur les services de proximité.

Le second volet concerne la conduite et l'évaluation de projets partenariaux complexes. Nous attendons des apports concrets en outils et méthodologies au travers du programme de formation et des productions des groupes de travail VITA. Mais nous pouvons également être force de contribution, car nous avons une ambition et des compétences pour développer des outils intégrés de gestion de projets de développement multi partenariaux.

<sup>1</sup> Cf. Entretien avec Denis Maïer, Délégué national de l'Union Nationale des Associations Régionales études et chantiers (UNAREC) : « Le territoire, au cœur des dynamiques de mobilisation citoyenne » - Lettre VITA N°3, mars 2007.

<sup>2</sup> Permettre à chacun de progresser personnellement en contribuant, par un acte collectif, à la transformation du paysage au sens large du terme : environnement naturel et bâti.

<sup>3</sup> Le programme PANIER (Pratiques ANciennes et Innovations pour des Emplois Ruraux) est porté par la Fédération Régionale des Centres d'initiatives pour valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (FR-CIVAM) de Bretagne. Il vise à mobiliser les pratiques anciennes pour créer de nouvelles activités et de nouveaux emplois en milieu rural. Membre du partenariat de développement, l'Association régionale Etudes et Chantiers Bretagne Pays de la Loire est tête de file de l'action « Systèmes locaux de création d'activité ». Pour plus d'information, consultez le site Internet : <http://www.panier-equal.eu>.



*Entretien avec Séverine GUTHARL,  
Chargée d'animation et de développement de la  
Boutique de l'Initiative Solidaire et de l'Emploi (BISE)  
à Morez, dans le Jura*

### **La BISE, un pôle partenarial d'accès aux services de proximité sur le Haut-Jura**

*Comment est née la BISE, la Boutique de l'Initiative Solidaire et de l'Emploi de Morez ?*

La BISE est portée par l'Association de Lutte Contre le Gaspillage (ALCG). L'ALCG a été créée en 1978 à Poligny, commune de 5 000 habitants située au centre du département. Elle est conventionnée chantier d'insertion et travaille essentiellement sur la collecte et la revalorisation d'objets et de matières recyclables.

Née d'une logique caritative fondée sur le bénévolat, elle a subi de profonds changements, liés à l'évolution du contexte de l'insertion (RMI, contrats CES et CEC, puis Loi contre les exclusions en 1998) et à l'arrivée d'un nouveau directeur en 2001. L'association s'est professionnalisée et développée, en ouvrant plusieurs sites spécialisés sur le Jura : à Champagnole sur les matières premières, à Dole (services aux entreprises et magasin « bric-à-brac »), à Salins les Bains (bouquinerie) et à Morez (« bric-à-brac », friperie et collecte d'encombrants). C'est

à Morez, territoire frappé par la baisse d'activité de l'industrie traditionnelle de la lunette, que la BISE est née en 2003. A la demande de la commune qui souhaitait renforcer l'offre d'insertion et rechercher des solutions alternatives, plusieurs structures ont réfléchi à la création d'un pôle d'accueil et de services de proximité pour les habitants : Indibat (ETTI sur les métiers du bâtiment), Agate Paysages (chantier d'insertion sur les espaces verts), 1000 services (association intermédiaire), le Secours Catholique et l'ALCG. L'objectif n'était pas de se substituer à des structures existantes ou de juxtaposer des compétences, mais de construire un projet collectif. La BISE rassemble aujourd'hui 13 partenaires qui mènent une action de proximité en mettant en cohérence leurs interventions sur le territoire morezien<sup>1</sup>.

## Justement, comment s'articulent les différents services proposés ?

L'offre de services se décline en trois volets. **L'insertion sociale et professionnelle** recouvre les fonctions d'accueil et d'orientation des habitants (la BISE accueille en interne des permanences de l'ANPE, de l'association intermédiaire, de l'ADIE<sup>2</sup>, etc.), ainsi que la mise en relation avec d'autres partenaires extérieurs pour des accompagnements spécifiques.

Un de nos autres champs d'intervention est **l'accès aux droits**. L'objectif est de faciliter l'accès des habitants aux services administratifs, notamment en matière de santé et de logement. Un pré-diagnostic est établi par la BISE afin d'orienter au mieux les citoyens vers les services compétents.

Le dernier axe est **l'animation locale et territoriale**. La BISE a vocation à créer du lien social et à participer au développement local. Lieu de rencontre régulier pour les habitants autour d'activités et de manifestations, elle est pleinement impliquée dans la vie du quartier « dit sensible » de Villiedieu où elle est implantée. Elle est également investie dans de nombreux réseaux et a impulsé des groupes de travail multi partenariaux, notamment sur les problématiques de mobilité ou de santé. La BISE constitue un véritable pôle de mutualisation de compétences et intervient sur des itinéraires de vie, dans une réelle logique de parcours. Ce « guichet unique » est d'autant plus apprécié qu'il dessert une zone rurale et montagnaise où la mobilité des habitants reste problématique.

## Quatre ans après son lancement, quel bilan tirez-vous de l'expérience de la BISE ?

Depuis 2003, sa fréquentation a été multipliée par dix pour atteindre 450 personnes. Au départ, l'accueil se faisait à tour de rôle entre les structures. Le pôle de services s'est agrandi et structuré, avec la création en 2004 d'un poste de Chargé d'animation et de développement - que j'occupe depuis juin 2006 - et aujourd'hui de Chargé d'accueil. La mobilisation partenariale joue un rôle de veille, permet d'interpeller la collectivité sur les difficultés des habitants et de construire de nouvelles réponses entre partenaires.

Cependant, la BISE a identifié des axes de progrès non négligeables. Les structures partenaires, confrontées à leurs préoccupations propres, ne sont plus toutes impliquées de manière égale pour réaliser l'ambition politique de la BISE. D'où la nécessité de travailler de manière approfondie sur notre projet collectif et notre fonctionnement avec une méthode de réel partenariat. Par ailleurs, la BISE est encore portée par l'ALCG et ne dispose pas de statuts propres, ce qui la rend peu lisible sur le territoire. Le travail de clarification a démarré par la séparation des budgets. Cependant, pour atteindre une réelle autonomie, la BISE doit renforcer sa stabilité financière. Enfin, la BISE souffre d'un manque de reconnaissance territoriale, alors que 15% des personnes accueillies proviennent maintenant des communes voisines.

## Quelles sont les perspectives de développement actuelles pour la BISE ?

Les projets en cours doivent justement nous permettre de renforcer la lisibilité de la BISE, sa cohérence partenariale et sa capacité financière.

Afin de renforcer la reconnaissance officielle de notre pôle, nous avons accompagné la Communauté de communes du Haut-Jura dans la préparation d'une demande de labellisation de « Relais de Services Publics », dont nous porterions les missions<sup>3</sup>. Cette labellisation nous permettra également de bénéficier d'une aide au fonctionnement et d'une aide à l'investissement. Elle peut aussi constituer un levier pour structurer le partenariat et l'élargir. Dans cette perspective également, la BISE est associée à un travail initié par la commune sur la création d'un lieu de type centre social. Une étude d'opportunité en cours permettra d'identifier le type de structure le plus adapté au territoire.

Enfin, la BISE participe actuellement à une réflexion sur la faisabilité d'une couveuse d'activités<sup>4</sup>. Le département ne dispose en effet d'aucune structure intermédiaire susceptible d'accompagner des porteurs de projets, de l'idée à la mise en œuvre. La BISE pourrait être un partenaire de cette couveuse en devenant un relais de proximité sur la création d'activités.

Ces projets ouvrent des perspectives intéressantes pour la BISE, mais posent la question de la réactualisation de son positionnement et de son articulation avec les autres acteurs du territoire.

## Vous avez intégré la dynamique VITA en octobre 2006 et bénéficié récemment d'une première étape de « diagnostic projet ». Quelle est selon vous la valeur ajoutée de VITA ?

VITA nous a tout d'abord permis de prendre du recul sur nos pratiques. Dans le cadre du groupe de travail sur les « Pôles de développement territorial », nous avons décortiqué nos origines, notre fonctionnement et nos pistes de développement. Le diagnostic projet que nous venons de lancer avec l'appui de VITA (intervention du cabinet Extra Muros) va nous permettre d'approfondir ce travail et de contribuer à la capitalisation lancée sur les processus de structuration de pôles de développement territorial à l'initiative d'acteurs de l'IAE. VITA propose un regard extérieur nécessaire pour s'inscrire dans une logique de progrès.

En outre, VITA impulse des échanges qui favorisent la confrontation de points de vue, l'enrichissement mutuel et la co-construction d'outils. A travers notre expérience, nous souhaiterions lancer un travail sur l'évaluation de la valeur ajoutée sociale d'un projet de développement territorial porté par des acteurs de l'insertion. Comment dépasser l'évaluation quantitative ? Comment mettre en place un cadre partagé d'évaluation avec nos partenaires ? Autant de questionnements qu'il nous paraît indispensable de creuser pour valoriser réellement la fonction de développeurs territoriaux des SIAE.

<sup>1</sup> La BISE associe dix partenaires actifs dans le champ de l'insertion socio professionnelle (dont l'ANPE) ainsi que des acteurs spécialisés dans la médiation sociale, le droit des femmes et de la famille, l'accompagnement à la création d'activités, etc.

<sup>2</sup> L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi grâce au microcrédit. Pour plus d'information : <http://www.adie.org>.

<sup>3</sup> Faisant suite aux travaux de la conférence nationale sur les services publics ruraux de février 2005, la circulaire du 2 août 2006 invite les préfets de département à labelliser, sous le nom de Relais Services Publics (RSP), des structures d'accueil polyvalent du public. Sans forme juridique imposée, les RSP peuvent être portés par une mairie, une structure intercommunale, un service de l'État ou même une association. Les RSP doivent permettre au public d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales. Une charte nationale de qualité garantit le niveau de prestation de services réalisée.

<sup>4</sup> Financée par la Caisse des dépôts et Consignations, le Conseil Général et l'Etat, l'étude de faisabilité est portée par le CFPPA de Montmorot, l'AFIP de Bourgogne Franche-Comté et l'ALDESS. Elle doit être restituée en septembre.



*Entretien avec Françoise Le Verge  
Co-gérante du cabinet PERFEGAL*

### **L'égalité des chances entre femmes et hommes : un gage d'innovation sociale et de performance économique sur les territoires**

*Vous avez fondé il y a deux ans une coopérative de conseil sur la problématique de l'égalité des chances entre femmes et hommes : PERFEGAL. Quelle est l'origine de ce projet ?*

Ce projet est né de cheminements personnels. Au travers d'une expérience de plus de dix ans dans la formation et l'orientation professionnelle, j'ai progressivement pris conscience de la problématique bien spécifique des femmes. J'ai d'abord travaillé sur la question de l'élargissement des choix professionnels des femmes vers des métiers traditionnellement masculins, ayant constaté que les femmes sont en grande majorité cantonnées à quelques secteurs d'activité (services à la personne, secrétariat, etc.). Il s'agissait d'introduire une forme de mixité dans des emplois où elles avaient tendance à être absentes. Mais ces actions centrées sur une approche par « publics » nient les causes profondes de ce déséquilibre. En amenant les femmes à s'adapter aux pré-requis des employeurs ou prescripteurs, on omet d'agir sur les positionnements et préjugés de ces acteurs, y compris des femmes elles-mêmes. Les mesures en faveur de la mixité permettent certes d'agir sur l'emploi, mais ne tendent pas vers l'égalité car elles n'analysent pas les freins - et notamment le poids très fort de la culture et des mentalités - afin de les lever.

A partir de 2002, je suis intervenue dans le cadre d'un projet EQUAL piloté par le Conseil Général du Finistère en faveur du développement de l'activité des femmes et de l'articulation des temps de vie<sup>1</sup>. En adoptant une approche intégrée de l'égalité des chances entre femmes et hommes, nous avons pu travailler tant sur les freins fondamentaux (le positionnement des femmes, la posture ouvrière, etc.) que sur les améliorations à apporter pour tous (articulation des temps de vie, amélioration des conditions de travail, etc.), notamment dans le secteur agro alimentaire ou la création d'activités. C'est également à travers cette expérience que j'ai rencontré Isabelle Guéguen, co-fondatrice de PERFEGAL, qui coordonnait alors le projet. Nous avons toutes deux dressé le constat que le développement de projets intégrant de

manière transversale l'enjeu de l'égalité des chances nécessitait une ingénierie solide et encore balbutiante. Nous avons donc entrepris de nous consacrer à cet accompagnement.

*Comment définissez-vous votre projet collectif et vos principes d'intervention ?*

Tout d'abord, notre projet s'inscrit pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Nous considérons la prise en compte de l'égalité des chances comme un gage d'innovation sociale et de performance économique, pour le bénéfice de tous, d'où notre nom : « PERFEGAL » (performance et égalité). C'est aussi pourquoi nous avons choisi de créer une société coopérative ouvrière de production (SCOP). Nous mobilisons les valeurs coopératives et solidaires dans des actions concrètes en faveur de l'égalité des chances. Pour la Maison de l'Emploi du Pays de Brest et en partenariat avec l'Union régionale des SCOP, nous organisons des ateliers coopératifs « entreprendre au féminin » qui permettent aux femmes désireuses d'entreprendre, de rencontrer d'autres entrepreneuses et entrepreneurs, afin d'envisager un projet collectif à valeur ajoutée sociétale. Dans le champ de l'économie solidaire, nous accompagnons la ville de Landerneau dans la mise en place d'une méthodologie de concertation locale sur l'articulation des temps de vie des habitants et les modes d'accueil des enfants. Le principe du « cercle local de concertation » mobilise quatre types d'acteurs : les usagers, les prestataires d'aide à la petite enfance, les élus et les entreprises.

Nous travaillons sur tous les champs et auprès de tous les types d'acteurs concernés par l'égalité des chances entre femmes et hommes. Nous intervenons ainsi auprès de collectivités territoriales sur l'accompagnement des politiques publiques en faveur de l'égalité des chances, mais également en direction d'entreprises de toutes tailles sur leurs politiques et pratiques de gestion des ressources humaines. Nous accompagnons également les acteurs syndicaux et associatifs qui souhaitent se mobiliser sur cette question. En nous associant au sein de

PERFEGAL, nous avons en effet joué la complémentarité des compétences et domaines d'expériences au service de notre objectif<sup>2</sup>.

Enfin, nous plaçons le territoire au centre de nos interventions. Nous considérons en effet que les problématiques d'égalité professionnelle, d'innovation sociale et de développement territorial sont profondément interdépendantes.

### *Quelle est plus précisément l'importance du territoire au regard de l'égalité des chances femmes / hommes ?*

Tout d'abord, le lien entre culture et territoire est très fort. Il est impossible de comprendre les freins à l'égalité professionnelle si les freins culturels n'ont pas été correctement analysés. Le territoire est ensuite l'échelle la plus pertinente pour mobiliser et mettre autour d'une même table tous les acteurs concernés afin d'analyser une situation et de co-construire des réponses. Nous agissons à des échelles territoriales allant du national à la commune, en passant par le bassin d'emploi ou la région. Mais nous défendons toujours une approche ancrée sur des territoires culturellement cohérents, y compris dans l'accompagnement que nous menons auprès d'un grand groupe national tel que La Poste. Nous avons ainsi pu constater que les « territoires de projet » tels que les Pays, sont souvent les échelles et les lieux de gouvernance les plus pertinents pour avancer.

Mais la capacité d'un territoire à coproduire dépend énormément du jeu d'acteurs qui l'anime. Elle est souvent freinée par la méconnaissance réciproque des acteurs. L'approche territoriale est, à cet égard, un formidable levier pour arriver à une forme de décloisonnement entre les acteurs. Cet enjeu du décloisonnement nous semble d'ailleurs particulièrement sensible dans le secteur de l'insertion professionnelle : entreprises, acteurs de la société civile, élus, interlocuteurs des administrations éprouvent des difficultés à se comprendre et à travailler ensemble, tout simplement. En sensibilisant les acteurs et en accompagnant des modalités de concertation, nous pouvons permettre ce décloisonnement préalable à de réelles évolutions dans les représentations et à une prise en compte intégrée de cette problématique sur un territoire.

### *Est-il si délicat de mobiliser les acteurs locaux autour de cet enjeu ?*

Beaucoup plus qu'on ne le croit ou que on ne veut bien l'admettre. Avec la médiatisation actuelle de thèmes tels que la « mixité », la « parité » ou la « lutte contre les discriminations », l'enjeu de l'égalité pleine entre femmes et hommes est souvent négligé, voire carrément nié. L'inégalité entre femmes et hommes est en fait fortement ancrée dans nos cultures et nos représentations. Attaquer cette question, c'est toucher à l'intime, c'est bouleverser nos repères individuels et collectifs. Nous pouvons prendre pour exemple les réactions récurrentes des acteurs, hommes et femmes, que nous sensibilisons : tous défendent une différence naturelle entre femmes et hommes. Mais être différent signifie-t-il que nous ne puissions pas être égaux ? Les concepts de similitude et d'égalité ne sont pas à mettre sur le même plan. L'égalité est en effet un concept politique, qui se décline au travers de droits concrets<sup>3</sup>.

C'est pour répondre à cet enjeu qu'il est essentiel qu'une volonté politique forte assume une démarche de

questionnement. C'est également pour cela qu'il s'agit d'adopter une approche transversale, remettant en question toute la chaîne d'actions collectives. Pour une association, cela implique une remise à plat du projet associatif, de la stratégie d'intervention et des actions mises en œuvre, pour aboutir à une analyse fine des processus organisationnels et à une formalisation de processus égalitaires. Finalement, adopter une approche intégrée de l'égalité des chances s'apparente presque à une démarche qualité.

### *VITA a retenu les compétences de PERFEGAL pour accompagner un groupe de travail sur la problématique de l'égalité des chances entre femmes et hommes à partir du territoire. Après plusieurs mois de travail, quel premier bilan et quelles perspectives pouvez-vous dessiner ?*

Tout d'abord, nous avons été particulièrement intéressées par cette mission d'accompagnement à destination d'acteurs de terrain. Ce groupe de travail a été directement impulsé par des acteurs de l'insertion sur les bassins d'emploi de Saint-Nazaire<sup>4</sup> et de Rennes<sup>5</sup>. La démarche proposée par le groupe nous est apparue pertinente : partir d'un diagnostic territorial approfondi pour aboutir à la formulation de projets et d'actions adaptées.

Après trois réunions et un élargissement du groupe à de nouveaux acteurs, nous nous rendons compte que les acteurs investis ont, malgré leur volonté politique, des difficultés à dégager le temps nécessaire pour entreprendre une telle démarche. Nous avons donc construit, en articulation avec les outils déjà développés par Extra Muros, un accompagnement pragmatique qui vise à articuler un diagnostic du territoire et un bilan interne en vue d'aider les acteurs à concevoir des projets concrets. Nous allons lancer cet accompagnement très prochainement auprès de l'association intermédiaire ESSOR à Nanterre et de l'association des usagers de la Maison des squares (AMSIC), équipement de quartier investi dans le renforcement du lien social à Rennes. Nous allons également soutenir ces acteurs en leur présentant des exemples concrets de bonnes pratiques sur d'autres territoires.

Dans le cadre plus large de VITA, nous souhaitons encourager une prise en compte transversale de l'enjeu de l'égalité de chances entre femmes et hommes et de son lien très fort avec le développement des territoires. Les travaux lancés sur les « services de proximité » et les « spécificités de l'IAE dans la création d'activités » devraient constituer des leviers particulièrement efficaces.

<sup>1</sup> De 2002 à 2007, le projet « Développement des conditions favorables à l'activité des femmes en Finistère » soutenu par le programme européen EQUAL a plus particulièrement travaillé à des actions en faveur de l'égalité hommes/femmes dans l'industrie agroalimentaire, la création d'entreprises et la conciliation des temps de vie. Il a permis le lancement d'une plateforme d'échange « Entreprendre au féminin » : <http://www.entreprendre-au-feminin.net>.

<sup>2</sup> Pour plus d'information, consultez le site Internet de PERFEGAL : <http://www.perfegal.fr>.

<sup>3</sup> Nous nous rattachons à la définition du Conseil de l'Europe : « On entend par égalité entre les femmes et les hommes une visibilité, une autonomie, une responsabilité et une participation égales des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Elle s'oppose à l'inégalité – et non à la différence – entre les sexes ».

<sup>4</sup> ACCES - REAGIS (association intermédiaire et chantier d'insertion), partenaire de VITA, en lien avec les associations intermédiaires INSERETZ, PACTES, la Passerelle et le CIDF du Bassin d'emploi de Saint-Nazaire.

<sup>5</sup> L'association des usagers de la Maison des Squares (AMSIC), partenaire de VITA, et l'association Les Bâtisseuses.

corace



Avec le soutien de :



17 rue Froment - 75011 PARIS  
Tél. 01 49 23 70 50 - Fax 01 48 05 67 98  
courrier@coorace.org - www.coorace.org